

Les mutuelles qui remboursent forfait médecines non-conventionnelles (Pour cela, il suffit de transmettre une facture à la mutuelle)

À titre d'information, pour les usagers et les professionnels des médecines-non-conventionnelles, voici une liste non exhaustive des mutuelles prenant en charge des pratiques non remboursées par la sécurité sociale. Cette liste sera actualisée le plus fréquemment possible. En ce sens et dans un esprit coopératif, n'hésitez pas à nous faire part d'autres mutuelles qui, à votre connaissance, remboursent ce type de consultations afin de faire évoluer la liste. Merci pour votre soutien et votre coopération.

A –

ABELA

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (naturopathie, réflexologie...) : jusqu'à 100 euros/an.
Site Internet : <http://www.abela.fr/>

ADREA MUTUELLE

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (naturopathie, sophrologie...) : jusqu'à 150 euros/an (sous conditions).
Site Internet : <https://www.adrea.fr/>

AG2R LA MONDIALE

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (naturopathie, sophrologie...) : jusqu'à 150 euros/an.
Site Internet : <https://www.ag2rlamondiale.fr/>

ALLIANZ FRANCE

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (acupuncture, chiropraxie...) : jusqu'à 25 euros/consultation – 4 consultations maximum/an.
Site Internet : <https://www.allianz.fr>

ALPTIS

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (naturopathie, sophrologie, réflexologie...) : jusqu'à 25 euros/consultation – 4 consultations maximum/an.
Site Internet : <https://www.alptis.org/>

AMAVIE

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (naturopathie, réflexologie, acupuncture...) : 40 euros/consultation – 5 consultations maximum/an.

Site Internet : <http://www.amavie.org/>

AMELLIS MUTUELLE

Remboursement de consultations en en technique d'accompagnement (naturopathie, sophrologie, réflexologie, acupuncture...) : 40/50 euros/consultation – 5/6 consultations maximum/an.

Remboursement de compléments alimentaires, sur présentation de la facture laboratoires entre 300 et 500 euros par an, suivant le contrat

Site Internet : <https://www.cosmico.fr/blog/compte-dadherent/niveaux-dadhesion/>

APIVIA (GROUPE MACIF)

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (ostéopathie, acupuncture...) : de 30 à 40 euros/consultation – 2 à 3 consultations maximum/an.

Site Internet : <https://www.apivia.fr/>

APREVA

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (sophrologie, réflexologie...) : jusqu'à 15 euros/consultation – 4 consultations maximum/an.

Site Internet : <https://www.apreva.fr/>

APRIL

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (naturopathie, réflexologie, sophrologie...) : jusqu'à 150 euros/an.

Site Internet : <https://www.april.fr/>

ASETYS

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (naturopathie, réflexologie, sophrologie, acupuncture, Médecine Traditionnelle Chinoise...) : jusqu'à 500 euros/an.

Site Internet : <https://asetys.fr/>

ASSURANCES PSI

Remboursement de consultations en médecine douce (naturopathie, phytothérapie...) : jusqu'à 35 euros/consultation – 5 consultations maximum/an.

Site Internet : <http://www.assurancespsi.fr/>

ASSUREMA

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (naturopathie, réflexologie, sophrologie, Médecine Traditionnelle Chinoise, acupuncture...) : jusqu'à 200 euros maximum/an.

Site Internet : <http://www.assurema.fr/index.htm>

AVIVA ASSURANCES

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (naturopathie, ostéopathie...) : de 50 à 200 euros maximum/an.

Site Internet : <https://www.aviva.fr>

B –

BTP PRÉVOYANCE

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (naturopathie, ostéopathie...) : de 80 à 120 euros maximum/an.

Site Internet : <https://www.mutuel-en-ligne.fr>

C –

CAP VERT

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (naturopathie, ostéopathie, acupuncture, sophrologie...) : de 125 à 240 euros maximum/an.

Site Internet : <https://www.mutuelle-capvert.com/>

CARDIF (BNP PARIBAS)

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (ostéopathie, acupuncture...) : de 80 à 200 euros maximum/an.

Site Internet : <https://www.cardif.fr/>

CCMO MUTUELLE

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (naturopathie, réflexologie, sophrologie, Médecine Traditionnelle Chinoise, acupuncture...) : jusqu'à 350 euros maximum/an.

Site Internet : <http://www.ccmo.fr/>

CEGEMA ASSURANCE (SWISS LIFE)

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (naturopathie, réflexologie, sophrologie, acupuncture...) : jusqu'à 200 euros maximum/an.

Site Internet : <https://www.cegema.com>

CHORALIS

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (sophrologie, ostéopathie, homéopathie...) : jusqu'à 150 euros maximum/an.

Site Internet : <http://www.lelibrechoix.fr>

CRÉDIT AGRICOLE ASSURANCE (PACIFICA)

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (ostéopathie, acupuncture...) : de 100 à 200 euros maximum/an.

Site Internet : <https://www.credit-agricole.fr/assurances/>

CRÉDIT MUTUEL

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (naturopathie, ostéopathie, acupuncture, homéopathie...) : 40 euros/consultation – 6 consultations maximum/an.

Site Internet : <https://www.creditmutuel.fr>

E –

ECA ASSURANCES

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (ostéopathie, acupuncture, homéopathie...) : de 60 à 120 euros maximum/an.

Site Internet : <http://www.eca-assurances.com/>

EOVI MCD MUTUELLE

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (ostéopathie, acupuncture, homéopathie...) : de 60 à 120 euros maximum/an.

Site Internet : <https://www.eovi-mcd.fr/>

G –

GAN

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (sophrologie, ostéopathie, acupuncture, homéopathie...) : de 60 à 90 euros maximum/an.

Site Internet : <https://www.gan.fr/>

GENERALI

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (réflexologie, ostéopathie, acupuncture...) : de 80 à 100 euros maximum/an.

Site Internet : <https://www.generalif.fr/>

GRAS SAVOYE

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (ostéopathie, acupuncture, homéopathie...) : de 60 à 110 euros maximum/an.

Site Internet : <http://www.grassavoie.fr>

GROUPAMA

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (ostéopathie, acupuncture, homéopathie...) : 90 euros maximum/an.

Site Internet : <https://www.groupama.fr>

GROUPE HUMANIS

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (ostéopathie, acupuncture, homéopathie...) : 120 euros maximum/an.

Site Internet : <https://humanis.com>

H –

HARMONIE MUTUELLES

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (ostéopathie, acupuncture, homéopathie...) : 20 euros/consultation – 3 consultations maximum/an.

Site Internet : <https://www.harmonie-mutuelle.fr>

I –

IPSELIA SUD-OUEST MUTUALITÉ

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (naturopathie, sophrologie, ostéopathie...) : 50 euros/consultation – 1 à 3

consultation(s) maximum/an.

Site Internet : <http://www.sud-ouest-mutualite.fr/>

L –

LA COMPAGNIE DES FEMMES

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (naturopathie, réflexologie, ostéopathie, Médecine Traditionnelle Chinoise, acupuncture...) : jusqu'à 350 euros maximum/an.

Site Internet : <http://www.comdesfemmes.com/>

LIBRE ASSURANCE

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (naturopathie, réflexologie, sophrologie, ostéopathie, homéopathie, acupuncture...) : jusqu'à 35 euros/consultation – 10 consultations maximum/an.

Site Internet : <https://www.libreassurances.fr/>

M –

MAAF

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (ostéopathie, chiropraxie...) : jusqu'à 150 euros/ an – 3 consultations maximum/an.

Site Internet : <https://www.maaf.fr>

MACIF

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (ostéopathie, acupuncture...) : jusqu'à 150 euros/ an.

Site Internet : <https://www.macif.fr>

MATMUT

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (ostéopathie, chiropraxie...) : de 30 à 60 euros/an.

Site Internet : <https://www.matmut.fr/>

MFIF

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (naturopathie, réflexologie, sophrologie, acupuncture, ostéopathie,

homéopathie...) : 50 euros/consultation – 8 consultations maximum/an.
Site Internet : <https://www.mfif.fr/>

MGEN

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (acupuncture, ostéopathie, homéopathie...) : jusqu'à 150 euros/an.
Site Internet : <https://www.mgen.fr/>

MILTIS

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (naturopathie, réflexologie, sophrologie...) : 25 euros/consultation – 5 consultations maximum/an.
Site Internet : <https://www.mutuelle-miltis.fr/>

MNH

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (ostéopathie, chiropraxie...) : 20 euros/consultation – 4 consultations maximum/an.
Site Internet : <https://www.mnh.fr>

MNT

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (ostéopathie, chiropraxie...) : 160 euros/an.
Site Internet : <http://www.mnt.fr/>

MUTUELLES DES PAYS DE VILAINE

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (naturopathie, ostéopathie, acupuncture, chiropraxie...) : 20 euros/consultation – 4 consultations maximum/an.
Site Internet : <http://www.mutuellepaysdevilaine.fr/>

MUTUELLE GÉNÉRALE

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (ostéopathie, chiropraxie, homéopathie...) : jusqu'à 100 euros/an.
Site Internet : <https://www.lamutuellegenerale.fr>

MUTUELLE VERTE

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (naturopathie ostéopathie, acupuncture, chiropraxie, homéopathie...) : 40

euros/consultation – 3 consultations maximum/an.

Site Internet : <https://www.mutuelleverte.com/>

N –

NOVIA SANTE

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (ostéopathie, chiropraxie, homéopathie...) : jusqu'à 240 euros/an.

Site Internet : <http://www.novia-sante.fr/>

S –

SWISS LIFE PRÉVOYANCE ET SANTÉ

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (naturopathie, réflexologie, sophrologie...) : de 15 à 70 euros/consultation – 5 consultations maximum/an.

Site Internet : <https://www.swisslife.fr/>

U –

UNÉO

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (ostéopathie, chiropraxie, acupuncture...) : jusqu'à 120 euros/an.

Site Internet : <https://www.groupe-uneo.fr/>

V –

VIASANTÉ MUTUELLE

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (sophrologie, ostéopathie, chiropraxie, acupuncture...) : jusqu'à 160 euros/an.

Site Internet : <https://www.mutuelle-viasante.fr/>